



La DGA ESPACES PUBLICS ET ENVIRONNEMENT, DCE - Direction du cycle de l'eau recherche :

INSTRUCTEUR DES DOCUMENTS D'URBANISME (F/H)

Cadre d'emplois : TECHNICIENS TERRITORIAUX

DCE - Pôle instruction et appui technique - Urbanisme

MISSIONS

La direction du cycle de l'eau travaille pour deux structures que sont la Communauté urbaine Caen la mer (CUCLM) et le Syndicat Eau du bassin caennais (EBC). Elle gère donc les compétences assainissement, pluvial et gestion des milieux aquatiques sur les 48 communes de Caen la mer et la compétence production d'eau potable sur les 103 communes du syndicat Eau du bassin caennais dont 75 communes pour la compétence distribution.

Sous l'autorité du chef de pôle, vous serez chargé(e) de l'instruction des documents d'urbanisme individuels sous l'angle de l'assainissement (eaux usées et pluviales) et de l'eau potable. Vous informerez les usagers, calculerez la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) et veillerez au respect des réglementations.

ACTIVITES

- **Accueil et conseil** : Informer et accompagner les pétitionnaires, maîtres d'ouvrage et professionnels sur les démarches et réglementations.
- **Instruction des demandes** : Analyser les plans, vérifier la conformité des projets, rédiger des avis techniques et suivre l'évolution des réglementations.
- **Gestion comptable** : Calculer et gérer la PFAC.
- **Contrôle des prescriptions** : Assurer le suivi des prescriptions liées à la gestion des eaux pluviales en collaboration avec les services compétents.

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

- Titulaire ou lauréat du concours de technicien territorial, ou contractuel avec expérience similaire.
- Connaissances solides en eau, assainissement, droit public et urbanisme,
- Maîtrise des outils de lecture de plans, des procédures administratives et des techniques de communication,
- Des notions de SIG sont un plus.
- Organisation, rigueur, capacités d'analyse et aisance rédactionnelle,

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

Poste à temps complet sur une base de 40 h 00 avec RTT – Astreinte d'exploitation - Une souplesse horaire peut être demandée pour les besoins du service.

Avantages collaborateurs : Télétravail possible - Participation complémentaire santé sous conditions – Adhésion à une garantie prévoyance maintien de salaire au choix – Titres restaurant – Participation aux frais de transport collectif ou forfait mobilité – Comité de Loisirs et d'Action sociale (CLAS) – Conciergerie – Association sportive et de loisirs.

Rejoignez-nous ! Envoyer votre candidature avant le 27/11/2025.